

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-821/SG/CD rendant exécutoire la délibération 4/7e L du 20 mai 1969 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Port de commerce de Djibouti pour l'exercice 1969.

n° 69-821/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
29 mai 1969

Numéro JO
n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro
10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 34/7° L du 20 mai 1969 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant ouverture de crédits supplémentaires au budget annexe du Port de commerce de Djibouti pour l'exercice 1969.